



Assemblée des Français de l'Étranger  
31<sup>ème</sup> session  
30 septembre-4 octobre 2019

Paris, le 2 octobre 2019

*Résolution de la Commission des Lois, des Règlements  
et des Affaires Consulaires*

---

**Résolution : LOI/R.1/10.19**

**Objet : Contrôle de l'élection par vote internet**

**L'Assemblée des Français de l'Étranger,**

**Vu** le code électoral,

**Vu** le principe fondamental de transparence et de contrôle des élections,

**Demande**

- la création d'un procès-verbal relatif au vote internet sur le modèle papier du droit commun électoral ;
- la possibilité de consulter le procès-verbal du vote internet par circonscription électorale pour tout électeur ou candidat qui souhaiterait s'y référer en cas de contestation électorale devant le juge. Pour ce faire, un message clairement identifié comme procès-verbal électronique doit pouvoir être proposé aux électeurs.

<b>Résultats</b>	<b>Adoption en commission</b>	<b>Adoption en séance</b>
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix		
Nombre de voix		
Nombre d'abstentions		